



Communication de mars 2022



Gestion sanitaire : voici un point d'étape au 1^{er} mars 2022, les écoles étant repassées au niveau 2 avec un allègement du protocole lié à l'amélioration sanitaire :

- La fin de l'obligation du port du masque en extérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels. Le port du masque dans les espaces intérieurs demeure requis dans les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus.
- La possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque
- Les activités physiques et sportives en piscine couverte sont à nouveau possibles.
- L'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.
- Depuis le 28 février, soit quatre semaines après le pic épidémique, le dispositif de dépistage des personnes ayant eu un contact avec un cas confirmé est allégé en population générale et en milieu scolaire.

Les élèves, comme les personnels n'ont plus à réaliser qu'un seul test (autotest ou test antigénique) à J2 au lieu de trois (J0, J2 et J4). Les attestations ne sont plus demandées pour la reprise de l'école. Concrètement, l'école vous envoie un sms pour vous informer et lancer une semaine, un courrier est remis aux enfants après la classe, les élèves reviennent le lendemain (sauf si votre enfant présente des symptômes) & un test est à effectuer 2 jours après ce contact.

Anniversaires des élèves : nous fêterons le jeudi 31 mars 2022 les anniversaires des élèves nés au mois de mars. Sur le site vous retrouverez les anniversaires des mois précédents.

Carnaval : le jeudi 24 mars : Prévoir un déguisement pour votre ou vos enfant(s) sur le thème de votre choix. Les enfants pourront arriver déguisés le matin et garder le déguisement toute la journée. Nous partagerons un petit goûter offert par la mairie (report de la galette de janvier).

Conseil des élèves : Le vendredi 11 mars, les délégués de chaque classe se réuniront pour parler de sujets liés à notre école Saint-Jean.

Concours Koala Kangourou : le jeudi 17 mars les élèves du CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 passeront un concours de mathématiques. Ce concours est national. Les frais de participation sont pris sur le forfait animation.

Journée St Patrick : Le jeudi 17 mars, les classes d'Isabelle et Anne-Cécile vivront une journée spéciale pour cette fête Irlandaise. Merci de prévoir un vêtement de couleur verte pour votre enfant. Accueil Irlandais, ateliers dans les classes, déjeuner Irlandais à la cantine.

Mobiltour : le jeudi 22 mars, sur le parking de l'école le mobiltour proposera une animation de 16h30 à 18h pour les parents et enfants dans le prolongement de notre projet du mobil'acteur.

Réunion pour la classe découverte à Branféré : pour les parents des classes de GS, CP et CE1 le jeudi 24 mars à l'école à 18h30.

Messe des familles : le dimanche 20 mars à 10h30 à l'église de Saint Erblon.

Foire exposition de RENNES : en cours de validation Le vendredi 25 mars, les classes d'Anne-Caroline et Gaëla iront le matin à la foire de 8h30 à 13h30, les classes d'Anne-Cécile et d'Isabelle Charlyne iront pour la journée de 8h45 à 16h00 . Des animations seront proposées aux classes. Nous aurons aussi la visite de l'exposition sur Londres.
Nous reviendrons vers vous pour solliciter les accompagnateurs.

Séances de natation et test aquatique : Les élèves de CE2 CM1 CM2 iront à la piscine pour encore 3 séances : 7 mars, 25 avril et 2 mai. Les élèves de GS CP et CE1 iront à la piscine les jours suivants : 14, 21 et 28 mars, 4 avril, 9, 16, 23 et 30 mai.

Pour accompagner vos enfants au bord du bassin et ainsi contribuer à la sécurité des séances, il faut avoir l'agrément au test aquatique. **Le prochain test aura lieu le mercredi 9 mars à 17h30** à la piscine de la Conterrie de Chartres de Bretagne. ***Il est indispensable d'être inscrit pour se présenter au passage de ce test, vous faire connaître auprès du chef d'établissement.*** (Passe sanitaire et bonnet de bain obligatoires pour le test).

Si vous souhaitez le passer mais que la date pour la piscine de Chartres ne vous convient pas : il est possible de rejoindre une autre piscine. Mais dans ce cas également il faut nous informer pour vous inscrire.

Piscine du bocage à Vitré le 29 mars à 17h30.

Piscine de Combourg le 8 mars à 20h00.

En quoi consiste le test ?

Enchaîner en continu :

- une entrée dans l'eau (en plongeant ou en sautant)
- un déplacement sur une distance de 25 m (nage ventrale) sans appui et sans matériel de flottaison ou de propulsion.
- la récupération d'un objet à 1, 80 m de profondeur sans aide (immersion dans la continuité de la nage ou plongeon canard).

Visite des cuisines de l'école : Les élèves ont été ravis de ces temps de visites animés par M. Eon le responsable SODEXO du site de St Paul – St Jean ainsi que ST Joseph et Providence de BRUZ. Vous pouvez trouver le menu de vos enfants ainsi que de nombreuses autres informations sur les ingrédients des repas sur l'application So Happy (téléchargeable sur Android, IOS & sur le web www.So-Happy.fr).